



# AIN'APPUI

Informer Agir Coordonner

SANITAIRE - MÉDICO-SOCIAL - SOCIAL

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### Activité 2024

15 mai 2025



Siège : 244 A rue du Point du Jour - 01000 Saint-Denis-les-Bourg

Antenne Est : 10 rue de l'Orme - 01100 Oyonnax

[www.ain-appui.fr](http://www.ain-appui.fr)

## Nos financeurs



L'essentiel & plus encore



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DDETS 01

# SOMMAIRE

1	L'ASSOCIATION AIN'APPUI .....	p.1
2	LE MOT DU PRÉSIDENT .....	p.1
3	LE CLIC BASSIN BURGIEN EN 2024 .....	p.3
4	LA CPSD EN 2024 .....	p.4
5	LE DISPOSITIF INCURIE EN 2024 .....	p.5
6	LE DAC EN 2024 .....	p.6
7	LA FILIÈRE GÉRONTOLOGIQUE EST EN 2024.....	p. 9
8	RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CA .....	p. 10
9	GLOSSAIRE .....	p. 11



- **IDENTITÉ :** Née le 16 juin 2022
- **EFFECTIF :** 32 salariés depuis le 1er juillet 2022
- **ADRESSES :** 2 sites depuis le 12 février 2024 :  
Siège, CLIC, DAC OUEST, INCURIE, Cellule de prévention : 244 A rue du Point du Jour à Saint-Denis-les-Bourg  
DAC EST: 10 rue de l'Orme à Oyonnax

### Conseil d'administration 2024 :

Pascal PENETRAT (président) ; Martine VERNE (1ere vice-présidente) ; Laurent HARMEL (2eme vice-président) ; Monique LUEZ (trésorière) ; Claude ROSENBERG (secrétaire) ; Maryline PORT-LEVET ; Denis PERRIN ; Cécile LAGIER ; Rachel BERNARD ; Audrey GOULY ; Karine BARE ; André NEVEU ; Régine MILLET ; Myriam BERNIN ; Nordine BOUDJELIDA ; Jean-Louis GUIDO ; Angélique GROBON ; Michaël REDURON ; Aurélien CHABERT ; Grégory BORNUEAT ; Patricia BADEL ; Nadia OULED-SALEM ; Marianne DAUVILLIER ; Grégory MARILLER ; Anne BORNET ; Patricia TRICHOT ; Khalil KANDARA.



**Pascal PENETRAT**  
Président de Ain'Appui

Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre présence à notre Assemblée Générale du 15/05/2025.

Notre Association Ain'Appui est dans sa troisième année d'existence (elle aura trois ans en juillet 2025) et elle arrive à maturité. L'association aura vécu son enfance et son adolescence à un rythme effréné. A l'âge adulte, elle ne compte pas se reposer sur ses lauriers : elle se doit de faire le bilan de la construction de sa personnalité et de son rôle au sein de la société.

Notre organisation actuelle est-elle efficiente ? Notre mission sociétale est-elle suffisamment visible et perçue ? Répondons-nous à notre rôle de médiateur du système de santé et du social ?

## **Voici les principaux enjeux de l'année 2024 :**

**Une organisation efficiente :** En trois années, nous avons organisé nos services avec sérieux et professionnalisme, en formalisant leurs missions au fur et à mesure dans notre projet associatif, en rencontrant régulièrement nos partenaires et nos financeurs, en mettant en place de nouvelles coopérations et de nouvelles conventions et en participant autant que nous le pouvons à l'animation territoriale.

Sur le plan organisationnel, notre travail en interne a favorisé l'interconnexion et la congruence entre les différents dispositifs pour optimiser nos moyens, améliorant encore le travail de coordination.

C'est ainsi que nous pensons avoir rendu plus visible notre place dans le paysage sanitaire et social départemental mais c'est aussi à ce stade de maturité de l'association qu'il nous a paru important :

- Non seulement de structurer et projeter notre action vers le soutien et la coopération au bénéfice des professionnels et des personnes en difficulté.
- Mais aussi de prouver que le service rendu par notre association améliore l'accompagnement de ces personnes. C'est pour nous engager dans cette démarche que nous nous adjoindrons en 2025 les services d'un(e) qualicien(ne).

**Mission sociétale visible :** Les échanges que nous avons, tant au niveau de l'activité de terrain que sur le plan stratégique (politique et organisationnel) sont tous de nature constructive. Ain'Appui est une organisation qui a le partenariat comme principe actif. Celui-ci crée une relation de confiance autour de projets ou de situations partagés (participations aux réunions d'équipes des centres hospitaliers concernant les sorties d'hospitalisations, partage de situations dans le cadre des services sociaux des mairies, accompagnement des situations de détresse de la personne âgée en coopération avec le Centre Psychothérapique de l'Ain par exemple). Nous sommes tout autant impliqués au niveau départemental, régional et national ; nous sommes par exemple membre actif de la FACS AURA Fédération des Acteurs de la Coordination en Santé (membre du bureau régional) et de l'ANCCLIC Association Nationale des Coordinateurs et Coordinations Locales (membre du bureau national). Nous animons des coordinations départementales (Espace de réflexion des dispositifs de coordination de l'Ain) et régionales (Incurie). Il est difficile de rendre visible l'ensemble de l'activité de Ain'Appui tant le champ de nos réseaux est large. Nous sommes la structure référente de l'Ain qui a la connaissance la plus exhaustive possible de tous les dispositifs, professionnels et démarches possibles sur le département.

**Rôle de médiateur :** Témoins des difficultés des personnes à s'orienter dans le système de soins et à connaître les aides sociales auxquelles elles peuvent avoir droit, nous coconstruisons avec la Communauté 360° et le Conseil départemental, un Observatoire des ruptures de parcours de santé.

Nous avons en revanche à défendre notre place dans l'environnement sanitaire et social de notre département. En effet, notre mission essentielle est d'assurer la coordination et la coopération des professionnels autour de personnes en fragilité, confrontées à des situations complexes. Et ce, quel que soit leur âge ou les problèmes : personnes âgées ou handicapées, souffrances intrafamiliales, problèmes psychologiques et addictifs : nous vous présenterons des exemples dans le rapport d'activité. Dans un contexte de poids élevé des charges sociales et de santé pour l'Etat et les Départements, nous facilitons le recours aux soins et luttons contre le renoncement aux soins, avec pour objectif d'optimiser l'utilisation des ressources territoriales pour y parvenir.

De nombreux dispositifs de coordination ou d'organisation de parcours de soins continuent à se créer autour de parcours de soins et santé non complexes, avec parfois le risque de diminuer encore la visibilité des aides aux patients et leur entourage : ils ont besoin d'être repérés et c'est notre rôle de le faire ; en général, cela permet aux financeurs plus de clarté pour l'efficacité de la politique sanitaire et sociale. Nous pouvons citer la mise en place progressive de CPTS par territoire sur le département : elles n'interviennent pas directement sur la prise en charge des patients mais sur les parcours et ne couvrent pas l'échelon du département. Notre action départementale directement autour des patients nous rend complémentaires. Nous sommes en très grande interconnexion avec elles tant au niveau du terrain que des représentations au niveau du Conseil d'Administration.

En revanche peuvent se poser des questions sur la multiplication de dispositifs autour de situations complexes monothématiques ou pour une seule catégorie de professionnels se surajoutant à l'existant. Nous avons bien intégré la notion de subsidiarité qui nous assigne de ne pas effectuer de missions pour des tâches de coordination plus simples qui seraient déjà prises en charge par des dispositifs existants. Mais l'on peut se demander s'il est opportun de créer tant de nouveaux dispositifs autour de situations complexes, notre mission s'inscrivant dans la polyvalence de la coordination, nous avons la possibilité d'en intégrer comme la Loi de Santé nous le permet.

**Sur le plan financier :** lors de notre précédente Assemblée Générale, nous vous alertions sur les restrictions budgétaires et sur le manque de revalorisation du financement de nos dispositifs alors que l'inflation était élevée et les revalorisations salariales n'étaient pas compensées. L'année 2024 était donc financièrement une année charnière pour notre association avec, pour le DAC, une visibilité budgétaire limitée à l'année 2024 et en fin d'année un budget reconduit pour 2025 : une convention a été signée avec célérité grâce à la réactivité de l'Agence Régionale de Santé dans un contexte très incertain. Force est de constater que nous avons été entendus pour bonne partie. Pour la première fois, nos comptes sont équilibrés et cela grâce à la bonne maîtrise des dépenses et à la revalorisation du financement de plusieurs de nos dispositifs. Cela a permis par exemple la création d'un poste d'assistante partagée entre la Cellule de Prévention de la Détresse de la Personne Agée et le dispositif Incurie qui élargit son animation au niveau régional. Le Conseil Départemental a également revalorisé sa dotation au CLIC. En ce qui concerne le DAC, notre niveau de maturité a permis de mettre à niveau le financement de notre Dispositif d'Appui. Notre trésorière vous en fera un rapport concis.

Je souhaite vivement remercier nos financeurs car au-delà de l'équilibre budgétaire, accroître votre aide c'est aussi reconnaître le service rendu par nos équipes et bénévoles.

Enfin, si notre association est entrée dans sa vie adulte elle ne considère pour autant pas être arrivée à un état routinier ; nous nous remettons en question en permanence et renforçons notre proactivité. Nous nous appuyons sur des problématiques de terrain partagées, nous développons des coopérations : nous sommes honorés d'avoir signé une convention pour le repérage des situations complexes (notamment d'incurie avec le SDIS).

Pour conclure, notre énergie va au bénéfice du public que nous accueillons et accompagnons. Notre métier est de transformer les politiques publiques en actions, c'est ce que nous faisons. Et nous espérons que vous en êtes satisfaits.

Enfin, je tiens à saluer les membres du conseil d'administration et du bureau qui donnent de leur temps pour co-piloter en équipe l'animation de notre association. Je tiens également à remercier l'équipe de salariés pour leur travail et leur investissement au quotidien. Et je vous remercie d'avoir écouté avec patience ce long discours.

Pascal PENETRAT

# CLIC BASSIN BURGIEN



CLIC  
AIN'APPUI

SANITAIRE - MÉDICO-SOCIAL - SOCIAL

Le CLIC est un lieu d'écoute, d'information, d'orientation et de prévention. C'est un lieu de coordination et d'aide à la prise de décision pour les personnes de plus de 60 ans, leurs entourage et les professionnels.

Le CLIC inscrit son action en tenant compte de son environnement et participe activement à différents collectifs qui produisent chacun à leur échelle un bénéfice pour les usagers, comme le collectif des associations d'aidants de l'Ain, le réseau « deuil » (quinzaine du deuil en octobre) et ANCCLIC (association nationale des CLIC).

Le CLIC organise « Les rencontres du CLIC » qui permettent de toucher un public de jeunes retraités et de leur communiquer un message de prévention.

## Équipe

Coordinatrices : Maryline SOUPE-DIT-DUBOIS, Elena GUICHENAL ; Assistante de coordination : Céline MARQUIS jusqu'en novembre 2024, puis Emmy PERRIER à partir de cette date. Fin du contrat de l'apprentie en août 2024. Direction : Olivier MOLÉ.

## En chiffres

4 196

ENTRETIENS  
(4 117 EN 2023)

975

DEMANDEURS  
(992 EN 2023)

84

VISITES À DOMICILE  
(81 EN 2023)

14

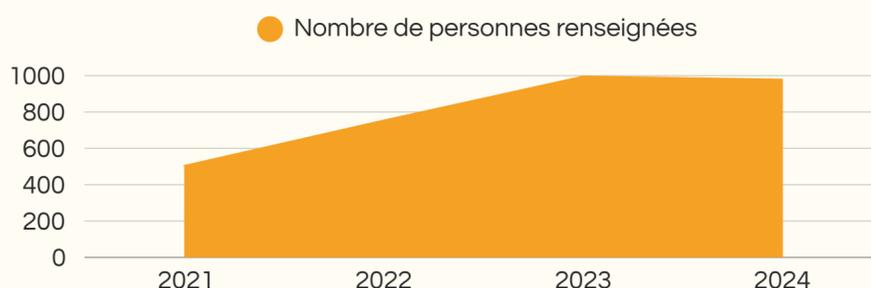
NOUVELLES DEMANDES  
EN LIEN AVEC LA CPSD  
(13 EN 2023)

## Territoire



Grand Bourg  
Agglomération + Rives de  
l'Ain - Pays de Cerdon, soit  
41 507 personnes de + de  
60 ans

## Évolution de la fréquentation



Comité technique  
Mars 2024  
Thème: les mesures de protection



Les Rencontres du CLIC  
Avril 2024  
Thème : nutrition



### A noter en 2024 :

Stabilisation après la forte augmentation des demandes d'usagers depuis 3 années consécutives puisque nous avons renseigné une très légère baisse du nombre de personnes différentes. En parallèle, le nombre d'entretiens augmente, ce qui confirme la complexité des situations. Le cumul montre une forte augmentation entre 2021 et 2024. En 4 exercices, l'activité de CLIC est passée de 2 168 entretiens à 4 196 (+ 93.35%).

La CPSD est une organisation animée par nos psychologues dont le but est de prévenir le suicide des personnes âgées (plus de 60 ans). Elle repose sur un partenariat entre le CPA, les CLIC et l'association Ain'Appui. Elle organise des formations au repérage et accompagne les situations repérées.

## Équipe

Psychologues / Formatrices : Dorra BEN HASSINE (jusqu'en septembre 2024) et Nathalie GARNODIER.  
Assistante de coordination : Céline MARQUIS (depuis novembre). Direction : Olivier MOLÉ.

## En chiffres

136

SITUATIONS REPÉRÉES  
(96 EN 2023)

92

PROFESSIONNELS  
FORMÉS  
(95 EN 2023)

72

RÉUNIONS AVEC  
LES CELLULES  
RELAIS  
(62 EN 2023)

275

VISITES À  
DOMICILE  
(270 EN 2023)

18

PERSONNES SUIVIES  
EN POSTVENTION  
(23 EN 2023)

## Territoire



Département de l'Ain,  
maillage avec l'ensemble  
des CLIC et des CMP

## Partenaires



Renouvellement des conventions  
avec les CLIC et le CPA

## Action grand public



Théâtre - débat  
Mai 2024



Journée départementale  
Novembre 2024



### A noter en 2024 :

Renouvellement de la convention de projet et d'objectifs entre la CPSD et l'ARS, son financeur principal. Cette convention d'une durée de 3 ans permet d'avoir une lisibilité et de construire nos actions et projets jusqu'en 2026.

Nous avons ainsi pu réorganiser le service afin d'optimiser le temps « psychologues » en le dégagant d'une partie inhérente d'administratif et de logistique qui sera à la charge d'une assistante de coordination.

# DISPOSITIF INCURIE



**INCURIE**  
**AIN'APPUI**

SANITAIRE - MÉDICO-SOCIAL - SOCIAL

Le dispositif Incurie s'adresse à tous publics. Il apporte une expertise, un appui aux demandeurs intervenant auprès de personnes en situation complexe d'incurie. Il intervient auprès de la personne en situation d'incurie. Il coordonne et pilote le dispositif en facilitant et mettant en œuvre les coopérations partenariales. Il sensibilise et forme les publics confrontés aux situations d'incurie.

## Équipe

Référente du dispositif / Formatrice : Christelle DUPONT. Assistante de coordination : Céline MARQUIS (depuis novembre). Direction : Olivier MOLÉ.

## En chiffres

113

SITUATIONS REPÉRÉES  
ET ACCOMPAGNÉES  
(96 EN 2023)

333

JOURS  
D'ACCOMPAGNEMENT  
PAR SITUATION EN  
MOYENNE

171

PROFESSIONNELS  
FORMÉS /  
SENSIBILISÉS  
(327 EN 2023)

53

VISITES À  
DOMICILE  
(64 EN 2023)

30

RÉUNIONS DE  
CONCERTATION  
(40 EN 2023)

## Territoire



Département de  
l'Ain, 57 communes  
concernées en 2024  
(94 en 2023)

## Partenaires

39

Réunions partenaires / Participation aux commissions de travail thématique (PTSM, CLSM, DDETS, PDLHIPE, associations d'usagers et du secteur médico-social, bailleurs, ARS au niveau départemental et régional)

## Animation partenariale



Comité partenarial avec signature  
de la charte



Journée régionale des  
dispositifs incurie ARA



### A noter en 2024 :

- Pilotage du réseau régional Auvergne Rhône-Alpes des dispositifs Incurie (réponse à l'appel à projet de l'ARS). Nous partageons le pilotage avec l'association ALPIL du 69. La mission est de structurer un réseau régional, de développer des ressources et des référentiels communs.
- Structuration des orientations entre le DAC 01 et le dispositif Incurie, cela permet d'avoir une évaluation plus fine et une orientation plus rapide des situations.
- Création du COPART qui vient formaliser les liens de partenariat entre les acteurs de l'Ain.



## Équipe

Assistantes de coordination : Charline TREBOS, Myriam NALET, Angélique PERCHOUX, Marine BESSONNAT-JAYR.

Coordinatrices : OUEST : Camille BRIGUET, Stéphanie GILLY, Géraldine PIROUX, Hélène PRIN, Eléa FREYCHAT, Fanny JOLIS, Élodie BOUILLOUX, Mathilde VERNOUX, Laure FONTAINE. EST : Corinne COLLETAZ, Delphine PIN, Magalie DUCERF, Magali CHATEL, Anaïs MORGANA, Lucie VEILLAT.

Responsables d'antennes : Myriam MOREL (OUEST), Maëla NEGARET (EST)

Direction : Loïc MASSARDIER

## Appui aux professionnels

1 682

SOLLICITATIONS  
EN 2024

- 569 informations (34%)
- 208 orientations (12%)
- 905 accompagnements (54%)

### Répartition des sollicitations :

- Professionnels hospitaliers 16%
- Professionnels de ville (hors médecins généralistes) 13%
- Médecins généralistes 11%
- Professionnels du secteur social 20%
- ESMS 12%
- Personnes elles-mêmes ou entourage 19%
- Autres 9%
- 66 médecins généralistes différents ont sollicité le DAC



En 2024, la mission d'appui aux professionnels a connu une forte augmentation des sollicitations, avec **+43%** pour les médecins généralistes, **+85%** pour les professionnels de ville et **+9%** pour les professionnels hospitaliers.

Le DAC est présent dans les réunions de coordination de **7 maisons de santé** et participe activement à la réunion "patients complexes" du Centre Hospitalier du Haut-Bugey.

Des réunions régulières sont également organisées avec le service de gériatrie et l'équipe mobile de gériatrie, ainsi que l'UHR au Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse.

Le DAC a été sollicité **112** fois pour des parcours de sortie d'hospitalisation, illustrant son rôle clé dans la coordination des parcours complexes.



## Accompagnement des personnes

505

SITUATIONS EN MOYENNE  
EN FILE ACTIVE  
MENSUELLE

129

RÉUNIONS DE  
CONCERTATION  
PLURIPROFESSIONNELLES

50 000

CONTACTS  
(TÉL, MAILS, MMS)

330

ACCOMPAGNEMENTS  
QUI FONT L'OBJET  
D'AU MOINS UN PPCS

1 560

VISITES À  
DOMICILE

179

JOURS  
D'ACCOMPAGNEMENT EN  
MOYENNE

### Profils d'âge des personnes accompagnées :

- 0-5 ans : 1%
- 6-11 ans : 3%
- 12-15 ans : 3%
- 16-18 ans : 1%
- 19-25 ans : 2%
- 26-59 ans : 28%
- 60-74 ans : 26%
- 75-84 ans : 22%
- 85 ans et + : 16%



### Problématiques rencontrées :

- Problématiques de soins somatiques ou psychiques : **82%**
- Besoins d'aide à la vie quotidienne : **72%**
- Proches aidants : **46%**
- Difficultés administratives / financières ou juridiques : **43%**
- Isolement social : **34%**
- Prévention / éducation à la santé : **20%**
- Scolarité / formation / emploi : **10%**

i

En 2024, le DAC a constaté une augmentation continue des sollicitations et de la complexité des parcours, avec une hausse des sollicitations N3 et un passage de **30% à 50%** de Plans Personnalisés de Coordination en Santé (PPCS), témoignant du renforcement de l'accompagnement pour des situations de plus en plus complexes.

La polyvalence du DAC a été soulignée par une plus grande diversité des besoins à travers toutes les tranches d'âge. Malgré la réduction de la durée des interventions, l'intensification des problématiques de soins, comme l'aide à la vie quotidienne, l'isolement et la gestion des proches aidants, souligne le besoin d'un accompagnement prolongé.

La meilleure connaissance des ressources a facilité les relais pour les parcours, avec une hausse notable de **45%** de relais efficaces, contre **27%** l'année précédente.

Enfin, la fragilisation accrue des situations, avec moins de parcours stabilisés à la fin de l'accompagnement, met en lumière l'importance de continuer à fournir un suivi intensifié et coordonné pour garantir la continuité des soins.

## Coordination territoriale

### Articulations avec les dispositifs du territoire :

- CPTS : création d'espaces d'échanges et participation aux groupes de travail constitués par les CPTS
- CRT : liens depuis le déploiement en 2023
- Programme PRADO : plusieurs réunions opérationnelles et travail intégré
- Filières de soins gériatriques avec les différents Centres Hospitaliers du département ou limitrophes (Saint-Julien-en-Genevois)
- Filières de soins palliatifs avec une convention opérationnelle avec l'EMSP de Saint-Julien-en-Genevois)
- Création d'un espace de réflexion avec la C360/RAPT/CPA/GSPJM/ERHR

### Projets de territoires dans lesquels le DAC est investi :

- Projets sociaux de territoire (Bresse Revermont - Val de Saône / Dombes - Plaine de l'Ain / Côtière - Bugey / Pays de Gex) du Département
- PTSM
- CLSM Bourg / Oyonnax / Belley
- CLS Valserhône
- CTS Pays de Gex
- AVS Oyonnax / Bellignat
- Filière addictologie
- Comité départemental plan cancer
- Filières gérontologiques



### FOCUS : Observatoire des Ruptures de Parcours - DAC 01 & C360 :

En partenariat avec la Communauté 360 (C360), le DAC 01 a mis en place un **observatoire des ruptures de parcours** dans l'Ain. Cet outil permet d'analyser les situations de rupture entre les secteurs sanitaire, social, médico-social, éducatif et d'insertion. Grâce à une **fiche de signalement territorialisée** et un guide partagé, l'observatoire identifie les dysfonctionnements et les manques de réponses territoriales. Il soutient une approche collective de résolution et alimente l'ajustement de l'offre en lien avec les pouvoirs publics, afin d'**améliorer la prise en charge des parcours complexes**.

En 2024, le DAC a renforcé son rôle de coordination territoriale en organisant des temps de travail réguliers avec les coordinatrices de parcours, permettant une analyse approfondie des besoins spécifiques de chaque territoire.

Cette démarche a contribué à créer **des dynamiques locales**, où les interventions, souvent isolées, ont été repensées pour intégrer les actions dans une approche plus globale et coordonnée. L'équipe du DAC s'est pleinement investie dans les rencontres et instances locales, ce qui a renforcé la visibilité et **la crédibilité du DAC**, consolidant son rôle central dans l'intégration des services sur le territoire. De plus, à l'initiative du DAC, deux groupes territoriaux ont été développés à Pont de Vaux et Belley, facilitant la coordination des acteurs locaux et renforçant l'accompagnement des parcours complexes.

Le DAC a également répondu activement à des appels à projets pour structurer les parcours de santé, notamment en matière de **prévention**, et a créé des outils de communication pour renforcer la visibilité de l'offre territoriale en addictologie, avec l'envoi de **2 600** kits d'information et l'organisation d'une soirée d'échanges pour les professionnels de santé.

# FILIÈRE GÉRONTOLOGIQUE EST



Filière  
Gérontologique  
du Haut-Bugey

La filière gérontologique EST de l'Ain a été relancée en 2024. Sous l'égide d'un comité d'animation composé d'acteurs de l'hôpital et du domicile, la filière s'organise et débute les actions en 2024.

La filière concerne 42 communes de l'EST du département.

## Équipe

Assistante des animateurs : Myriam NALET en 2024, puis Gaëlle GOEPFERT.

## En chiffres

7

RÉUNIONS DU  
COMITÉ  
D'ANIMATION

4

RÉUNIONS DE  
COFIL

214

HEURES DE  
REGROUPEMENT

## Sujet des groupes de travail mis en place en 2024 :

- Les hospitalisations programmées
- Le retour à domicile
- La communication (création d'une newsletter)

Le Copil a validé une charte des membres de la filière qui sera signée en 2025 par l'ensemble des acteurs.



Signature de la charte

## Le comité d'animation est composé de :

Docteur Hervé BUATIER (Centre Hospitalier du Haut-Bugey) (pilote médical), Corinne DECROIX (Centre Hospitalier du Haut-Bugey), Floriane AVIET (Conseil Départemental service Autonomie territoire Haut-Bugey), Michaël REDURON (Mutuelle Oyonnaxienne) ainsi que l'assistante des animateurs filière qui va prendre les notes et mettre en forme le suivi des travaux (Myriam NALET en 2024, remplacée par Gaëlle GOEPFERT en janvier 2025).

## LE TIERS SORTANT EN 2024

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
André NEVEU	Denis PERRIN (SOLIHA)
Rachel BERNARD	
Patricia TRICHOT ( <i>Claude ERRARD dem. 2024</i> )	
Audrey GOULY (ASDOMI)	
Nordine BOUDJELIDA (ADAPA)	
Nadia OULED-SALEM	
Marianne DAUVILLIER (UNAFAM)	



Journée rencontre des pros de santé



Signature de la convention avec le SDIS



Journée cohésion d'équipe



Crêpes party !

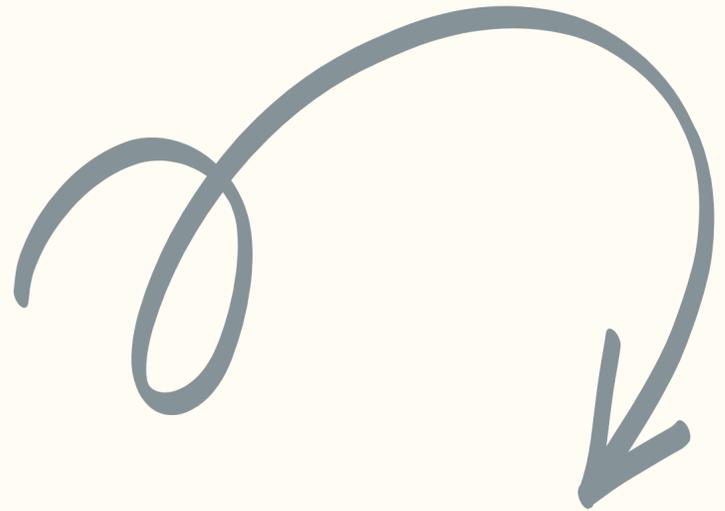


- AVC : Accident Vasculaire Cérébral
- ARS : Agence Régionale de Santé
- BTS ESF : Brevet de Technicien Supérieur en Economie Sociale et Familiale
- CA : Conseil d'Administration
- CD01 : Conseil Départemental de l'Ain
- CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
- CLS : Contrat Local de Santé
- CLSM : Contrat Local en Santé Mentale
- CPA : Centre Psychothérapique de l'Ain
- CPSD : Cellule de Prévention des Situations de Détresse de la personne âgée
- CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
- CTAI : Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration
- CTS : Conseil Territorial en Santé
- DAC : Dispositif d'Appui à la Coordination
- DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- GBA : Grand Bourg Agglomération
- Loi OTSS : Loi relative à l'Organisation et à la Transformation du Système de Santé
- PDLHIPE : Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne et la Précarité Energétique
- PPCS : Plan Personnalisé de Coordination en Santé
- PTSM : Projet Territorial en Santé Mentale
- RCP : Réunion de Concertation Pluriprofessionnelle
- SAAD : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
- SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours
- SISM : Semaine d'Information sur la Santé Mentale
- SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile
- VAD : Visite à Domicile





# NOUS JOINDRE



## **DAC**

Dispositif d'Appui à la Coordination

**04 74 22 04 31**

**dac@ain-appui.fr**

## **CPSD**

Cellule de prévention des situations de détresse de la personne âgée

**04 74 22 11 11**

**celluledeprevention@ain-appui.fr**

## **CLIC**

Bassin Burgien

**04 74 22 11 11**

**clicbassinburgien@ain-appui.fr**

## **DISPOSITIF INCURIE**

**04 74 22 04 31**

**dac@ain-appui.fr**

# [www.ain-appui.fr](http://www.ain-appui.fr)

 Ain' Appui